



Info Source

Formulaire de demande d'accès à des renseignements personnels

Protégé une fois rempli

Réservé à l'administration

Note : Veuillez consulter la page 2 pour plus d'information.

Institution du gouvernement fédéral

Je désire examiner les renseignements

tels quels

en français

en anglais

Précisions sur les renseignements personnels demandés (p.ex., le sujet, la période, le genre de documents)

Méthode d'accès préférée
(S.V.P. en choisir une)

Recevoir une copie
papier des documents

Recevoir une copie
électronique des documents

Examiner les documents dans un
bureau du gouvernement

Nom du demandeur

Adresse — Numéro, rue, appartement

Ville ou village

Province

Code postal

Numéro de téléphone

Je suis un citoyen canadien, un résident permanent ou un individu présent au Canada, et je demande des renseignements personnels me concernant.

Je demande des renseignements personnels au nom d'un autre individu qui est un citoyen canadien, un résident permanent ou présent au Canada.

Date

Veuillez prendre note que l'institution peut communiquer avec vous pour vérifier votre identité et confirmer que vous avez un droit d'accès en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les renseignements personnels du présent formulaire sont protégés en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ils seront conservés et utilisés tel que décrit dans le [fichier de renseignements personnels POU 901](#) de l'institution à laquelle le présent formulaire a été envoyé.

Loi sur la protection des renseignements personnels

Instructions :

1^{re} étape

Déterminez quelle est l'institution fédérale la plus susceptible de détenir vos renseignements personnels en utilisant [Info Source : Sources de renseignements du gouvernement fédéral et sur les fonctionnaires fédéraux](http://infosource.gc.ca/emp/emp05-fra.asp) (<http://infosource.gc.ca/emp/emp05-fra.asp>). Décidez si vous voulez obtenir ces renseignements de façon officielle ou si vous préférez présenter une demande officielle en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Dans le cas d'une demande officielle, il suffit de communiquer avec le [coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels](http://www.tbs-sct.gc.ca/atip-aiprp/apps/coords/index-fra.asp) (<http://www.tbs-sct.gc.ca/atip-aiprp/apps/coords/index-fra.asp>) de l'institution compétente.

2^e étape

Pour obtenir copie de vos renseignements personnels en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, veuillez remplir le présent formulaire. Décrivez l'information que vous recherchez, puis fournissez tous les renseignements pertinents afin d'aider l'institution dans ses recherches. Si vous avez besoin d'aide, consultez [Info Source](http://infosource.gc.ca) (<http://infosource.gc.ca>) pour y trouver la description des documents de cette institution ou communiquez avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de cette institution.

3^e étape

Faites parvenir le présent formulaire au coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de l'institution détenant les renseignements.

4^e étape

Advenant que vous ayez des questions ayant trait à la réponse que vous avez obtenue suite à votre demande, veuillez communiquer avec le bureau d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels de l'institution en question. Vous avez le droit déposer une plainte auprès du commissaire à *la protection de la vie privée* si vous estimez avoir été privé(e) des droits que vous confère la *Loi*.